

# DURABILITÉ FINANCIÈRE

## Examen et analyse de la direction

L'examen de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Corporation au terme de sa quatorzième année d'activité doit être lu conjointement avec les états financiers vérifiés figurant aux pages suivantes. Les résultats pour 2011-2012 couvrent la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012. Les résultats de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, couvrent la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011. Les perspectives d'avenir portent sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013.

### APERÇU

#### RENDEMENT FINANCIER

La Corporation est régie par une Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien conclue avec le gouvernement fédéral en 1998 pour une période de 20 ans. L'Entente a été renouvelée après son terme initial de dix ans. L'exercice 2011-2012 correspond à la quatrième année du terme actuel de dix ans. Le succès de la Corporation se mesure en comparant le total des dépenses d'exploitation par rapport au plan d'entreprise établi pour l'exercice.

En 2011-2012, les dépenses de la Corporation au titre des coûts contrôlables et des projets de renouvellement des actifs se sont élevées à 129 millions de dollars, soit 73,6 millions de dollars en frais d'exploitation, 53,7 millions de dollars en frais d'entretien régulier et majeur et 1,7 million de dollars en dépenses en immobilisations. L'objectif du plan d'entreprises était de 134,3 millions de dollars.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### REVENUS

Les revenus totaux de la Corporation ont augmenté de 3,3 % en 2011-2012, s'élevant à 68,2 millions de dollars contre 66,0 millions de dollars l'année précédente.

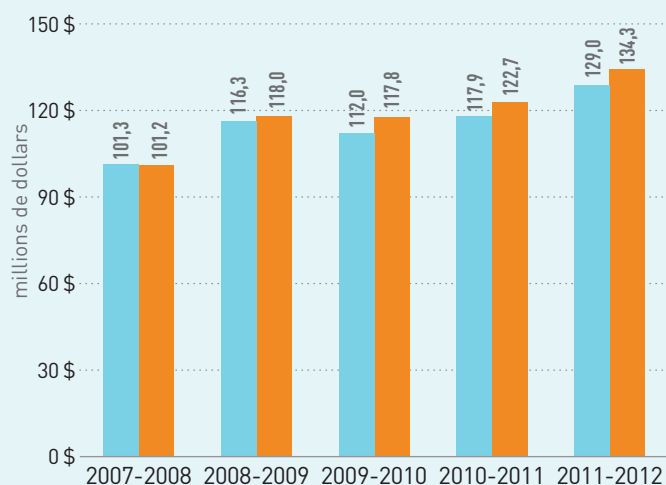
Pour l'exercice, les revenus de péage ont augmenté de 3,8 %, passant de 60,7 millions de dollars en 2010-2011 à 63,0 millions de dollars en 2011-2012. La Corporation a continué d'offrir une réduction de 20 % du péage du fret dans le cas de nouvelles cargaisons, lesquelles ont apporté 3,6 millions de dollars de revenus en 2011-2012.

Les autres revenus de la navigation ont augmenté de 17,9 %. Les revenus liés à la production d'électricité ont baissé de 28,4 % en raison d'une baisse des tarifs, d'une augmentation des interruptions de service pour cause d'entretien et d'une moindre quantité d'eau disponible pour produire de l'électricité. Le revenu de placement provenant du fonds de roulement a augmenté de 89,5 % en raison de soldes d'encaisse plus importants.

Les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Fonds de capital en fiducie, qui est lui-même financé par le gouvernement fédéral. La contribution nette du Fonds est incluse dans un poste de bilan reporté, et amortie sur la même période que les actifs correspondants. L'amortissement de ces contributions reportées ayant trait aux immobilisations s'élevait à 1,7 million de dollars en 2011-2012,

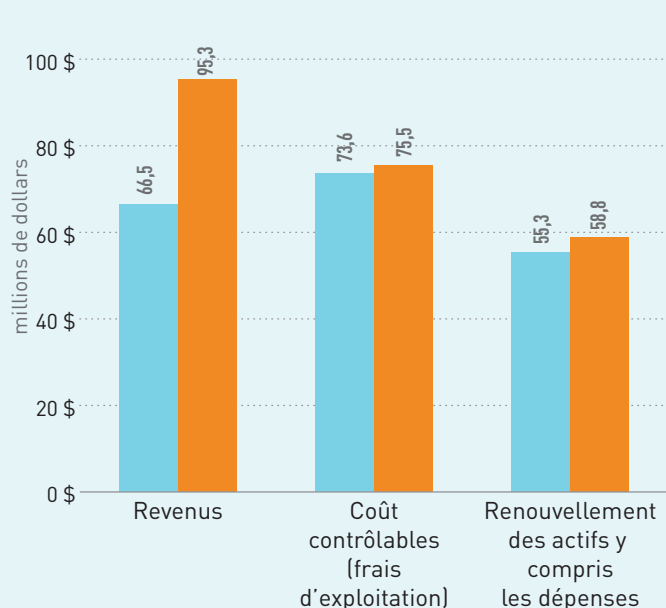
### Résultats par rapport au plan d'entreprise

(en millions de dollars)



### Comparaison des résultats aux objectifs du plan d'entreprise

(en millions de dollars)

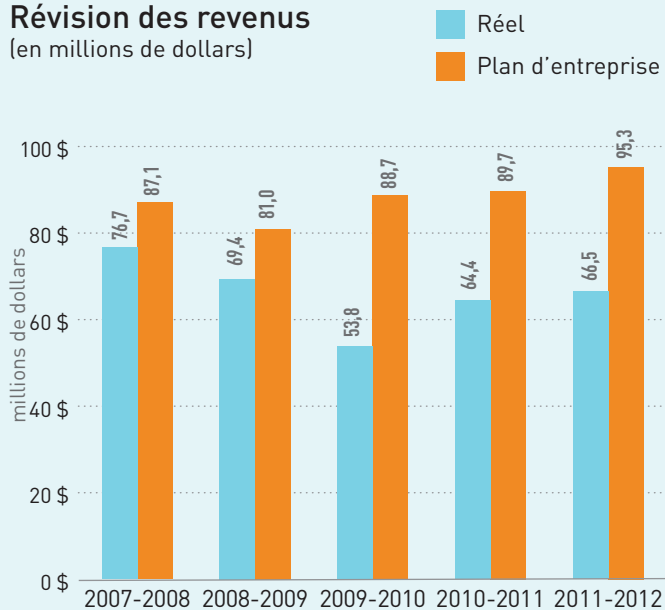


7 % de plus que l'année précédente. La définition d'immobilisations englobe des biens meubles valant plus de 5 000 \$, ayant une vie utile supérieure à un an et n'entraînant pas de coûts d'entretien réguliers et majeurs.

## DÉPENSES

Les dépenses d'exploitation de 2011-2012 se rapportant à la gestion et à l'exploitation de l'infrastructure de la Voie maritime s'élèvent à 73,6 millions de dollars, soit 2,5 % de moins que les 75,5 millions de dollars prévus au plan d'entreprise.

### Révision des revenus (en millions de dollars)



Les salaires, traitements et avantages sociaux des employés ont atteint 68,0 millions, soit 92,4 % du total des coûts d'exploitation. En 2010-2011, ces charges s'élevaient à 61,2 millions de dollars ou 91,3 % du total des coûts d'exploitation. Les salaires et traitements versés aux employés pour l'exercice s'élèvent à 45,2 millions, 1,6 % de plus que les 44,6 millions de dollars de l'année précédente. Les coûts des avantages et pensions actuels et futurs des employés se sont élevés à 22,8 millions de dollars, 6,2 millions de dollars de plus que les 16,6 millions de dollars de l'année précédente, y compris des pertes actuarielles et pertes sur compression reliées à la discontinuation du programme de départs.

La Corporation comptait un effectif de 574 équivalents temps plein (ETP) en 2011-2012, soit 0,2 % de moins que les 575 de l'année précédente.

Le total des autres frais d'exploitation, après l'affectation des salaires et traitements au renouvellement des actifs, s'est élevé à 5,6 millions de dollars en 2011-2012, contre 5,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les primes d'assurance demeurent la principale dépense, soit 1,8 million de dollars.

## RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

Les dépenses de renouvellement des actifs, qui englobent les coûts de l'entretien et des réparations majeures effectuées aux écluses, canaux, ponts, édifices et autres éléments d'infrastructure, abstraction faite des acquisitions d'immobilisations, étaient de 53,7 millions de dollars pour l'année, comparativement à 49,3 millions de dollars en 2010-2011. L'enveloppe budgétaire quinquennale approuvée pour ces dépenses, qui comprend aussi des dépenses en immobilisations, est de 270 millions de dollars.

## AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

La dépense d'amortissement de 1,7 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 est légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent. Voir les détails de la convention comptable à la note 2(e) des états financiers.

## LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT – FLUX DE TRÉSORERIE

L'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien ainsi que l'Accord sur le Fonds de capital en fiducie conclus avec Transports Canada définissent clairement les modalités relatives à la liquidité et au financement

de la Corporation. Les excédents d'encaisse de la Corporation sont versés au Fonds de capital en fiducie, et les déficits sont comblés par le Fonds.

La Corporation conserve à la banque un montant suffisant en fonds de roulement et liquidités pour s'acquitter de toutes ses obligations financières envers ses employés et ses autres créanciers. Au 31 mars 2012, ces liquidités s'élevaient à 10,4 millions de dollars comparativement à 5,9 millions de dollars l'année précédente.

## PERSPECTIVES D'AVENIR REVENUS

La Corporation prévoit une augmentation de 2,8 % du trafic et de 2,1 % des revenus de péage en 2012-2013 par rapport à 2011-2012. Elle s'attend à ce que tous les principaux produits soient en hausse, sauf les produits divers en vrac qui baisseront principalement parce que les résultats de 2011-2012 comprenaient des transports exceptionnels de produits pétroliers.

Dans l'ensemble, la Corporation compte dans son budget 2012-2013 sur des revenus totaux supérieurs de 2 % aux revenus totaux réels de 2011-2012.

## DÉPENSES

Les dépenses d'exploitation prévues au budget en 2012-2013 sont supérieures de 1,8 % à celles de 2011-2012. Selon les prévisions, les salaires, traitements et avantages augmenteront de 1,6 %; les autres coûts contrôlables augmenteraient de 11 % principalement en raison des coûts de l'ouverture et de la fermeture de la Voie maritime en présence de glace qui ont été épargnés en 2011-2012 quand il n'y a eu de glace ni à l'ouverture ni à la fermeture.

Les dépenses de renouvellement des actifs en 2012-2013, comprenant l'achat d'immobilisations, devraient augmenter de 6,9 millions de dollars pour atteindre 62,2 millions de dollars. Ces dépenses s'inscrivent dans le cadre des projets de renouvellement des actifs prévus par le plan quinquennal de 270 millions de dollars s'échelonnant du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2013.



# RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent est responsable des présents états financiers et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux normes comptables précisées dans les notes des états financiers. Au besoin, la direction a fait des jugements et des estimations éclairés à l'égard de l'enregistrement des transactions financières. Les renseignements qui paraissent ailleurs dans le rapport annuel correspondent, le cas échéant, à ceux qui figurent dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a mis au point et maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les livres comptables de la Corporation constituent un fondement fiable pour la préparation des états financiers. Les politiques et procédures prévues ont pour objet de veiller à ce que les transactions soient autorisées de façon appropriée et que les actifs soient protégés contre les pertes et les utilisations non autorisées.

Le Conseil d'administration s'acquitter de sa responsabilité d'examiner les états financiers annuels principalement par l'entremise du Comité d'audit. Le Conseil d'administration a nommé un Comité d'audit composé de trois administrateurs externes.

Au cours de l'année, le Comité d'audit rencontre la direction, les auditeurs internes et les auditeurs externes pour examiner toute question importante qui survient au sujet de la comptabilité, du contrôle interne et de l'audit afin de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités et pour examiner les états financiers avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Les auditeurs externes et les auditeurs internes ont libre accès aux membres du Comité d'audit, en présence ou non de la direction.

Les auditeurs indépendants Ernst & Young s.r.l., dont le rapport suit, ont effectué l'audit des états financiers.



Terence F. Bowles  
*Le président et chef de la direction*



Karen Dumoulin  
*Chef des services financiers*

Le 24 mai 2012

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de **La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent**, qui comprennent le bilan aux 31 mars 2012, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent** au 31 mars 2012, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Ottawa, Canada  
Le 24 mai 2012.

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

 **ERNST & YOUNG**

Société membre d'Ernst & Young Global Limited



# ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Produits		
Péages	62 967 \$	60 651 \$
Autres revenus de navigation	1 668	1 415
Droits de licence	144	143
Revenus - centrale électrique	1 429	1 997
Revenu de placements	307	162
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	37
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles (note 7)	1 660	1 547
	<hr/> <b>68 175</b>	<hr/> 65 952
Charges		
Fonctionnement	73 588	66 998
Renouvellement des actifs	53 664	49 276
Amortissement des immobilisations corporelles	1 696	1 642
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	11	-
	<hr/> <b>128 959</b>	<hr/> 117 916
Insuffisance des produits sur les charges avant l'apport du Fonds de capital en fiducie	<b>(60 784)</b>	(51 964)
Coût de l'examen spécial	<b>( 433)</b>	-
Apport du Fonds de capital en fiducie pour financer les charges (note 9)	<b>66 593</b>	67 072
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<hr/> <b>5 376 \$</b>	<hr/> 15 108 \$

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

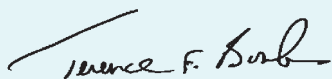
	Investi en immobi- lisations	Intérêt du Canada	Résultats d'exploitation	Total 2012	Total 2011
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	576 \$	23 051 \$	- \$	23 627 \$	8 519 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	5 376	5 376	15 108 \$
Acquisition nette d'immobilisations	1 599	-	(1 599)	-	-
Apports en immobilisations, déduction faite de l'amortissement	(7)	-	7	-	-
Variations dans le régime de retraite et autres régimes	-	5 480	(5 480)	-	-
Amortissement des immobilisations	(1 696)	-	1 696	-	-
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>472 \$</b>	<b>28 531 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>29 003 \$</b>	<b>23 627 \$</b>

# BILAN

AU 31 MARS 2012  
[EN MILLIERS DE DOLLARS]

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 365 \$	5 912 \$
Comptes clients	5 734	8 371
Débiteurs	3 476	2 620
Montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie (note 3)	24 921	27 661
Montant à recevoir du Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 5)	1 398	-
Stocks de fournitures	3 429	3 225
Charges payées d'avance	2 475	789
	<b>51 798</b>	<b>48 578</b>
IMMOBILISATIONS (note 4)	8 812	8 909
MONTANT À RECEVOIR DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE (note 5)	7 111	14 725
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 6)	41 449	30 051
	<b>109 170 \$</b>	<b>102 263 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	23 753 \$	20 378 \$
Avantages sociaux à payer aux employés	1 754	1 717
Montant à verser au Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 5)	-	90
	<b>25 507</b>	<b>22 185</b>
PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI	7 111	14 725
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (note 7)	8 340	8 333
PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 6)	39 209	33 393
	<b>80 167</b>	<b>78 636</b>
<b>ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (notes 10 et 11)</b>		
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	472	576
Intérêt du Canada (note 8)	28 531	23 051
	<b>29 003</b>	<b>23 627</b>
	<b>109 170 \$</b>	<b>102 263 \$</b>

ÉTATS FINANCIERS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL



, administrateur



, administrateur

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 376 \$	15 108 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 696	1 642
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations	11	( 37)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(1 660)	(1 547)
Variation des avantages sociaux futurs	(5 582)	(15 354)
	( 159)	( 188)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 13)	1 815	(3 671)
	1 656	(3 859)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports du Fonds de capital en fiducie à des acquisitions d'immobilisations (note 9)	1 667	1 492
(Augmentation) diminution du solde à recevoir du Fonds de capital en fiducie	2 740	(4 565)
	4 407	(3 073)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(1 667)	(1 492)
Produit de la vente d'immobilisations	57	65
	(1 610)	(1 427)
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS	4 453	(8 359)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 912	14 271
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 365 \$	5 912 \$

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (la Corporation) a été constituée en personne morale à but non lucratif en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 9 juillet 1998. Conformément à une entente conclue avec Sa Majesté, certains actifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (l'AVMSL), société d'État, ont été transférés à la Corporation avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 1998. Ces actifs sont reliés à l'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent qui comprend une voie navigable en eau profonde entre Montréal et le lac Érié (la Voie maritime). Par suite d'une entente ultérieure conclue avec le ministère des Transports, la Corporation a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime pour une période initiale de dix ans, qui a désormais été renouvelée pour dix années supplémentaires.

Les actifs transférés comprenaient tous les biens meubles, les actifs incorporels et le fonds de roulement de l'AVMSL. La propriété des biens immeubles, des écluses, des ponts, des immeubles et autres agencements a été transférée au Gouvernement du Canada à la liquidation de l'AVMSL.

La Corporation est le fiduciaire du Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie et du Fonds de capital en fiducie.

La Corporation est exemptée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Corporation a été mandatée pour gérer, faire fonctionner et entretenir la voie maritime conformément à une Entente de gestion, de fonctionnement et d'entretien (l'«entente») qui exige que la Corporation négocie avec le ministère des Transports des plans d'entreprise quinquennaux pendant toute la durée de l'entente. Le plan d'entreprise englobe les produits et les frais de fonctionnement prévus ainsi qu'un « Plan de renouvellement des actifs ». La Corporation est obligée de prélever des péages et de recevoir d'autres produits pour financer le fonctionnement et l'entretien de la Voie maritime, et de recouvrer, auprès du Fonds de capital en fiducie, des fonds supplémentaires pour éliminer, au besoin, les déficits de fonctionnement, conformément aux conditions de l'entente. L'entente actuelle couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2013.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes à but non lucratif en utilisant la méthode du report. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### a) *Instruments financiers*

Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Corporation au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transaction relatifs aux placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Classement :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie	Prêts et créances
Montant à recevoir du Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Avantages sociaux à payer aux employés	Autres passifs
Montant à payer au Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus de placements.

Prêts et créances

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dépréciation.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### a) *Instruments financiers (suite)*

#### Autres passifs

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### b) *Comptabilisation des produits*

Les produits de péages et autres frais de service sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

### c) *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures comprennent le matériel et les fournitures utilisés pour le fonctionnement et l'entretien de la Voie maritime. Ils englobent les pièces de rechange qui ont été transférées à la Corporation le 1er octobre 1998. Certaines pièces ont été transférées à une valeur nominale. Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

### d) *Immobilisations*

Les immobilisations de la Corporation comprennent les structures temporaires, les biens meubles comme les véhicules automobiles, les petits navires utilisés pour le fonctionnement de la Voie maritime, le mobilier et le matériel de bureau, notamment les ordinateurs et les logiciels connexes. De tels actifs sont capitalisés s'ils ont un coût initial égal ou supérieur à cinq mille dollars.

Les ajouts ultérieurs sont comptabilisés au coût. Le coût des éléments d'actif vendus, mis hors service ou abandonnés ainsi que l'amortissement cumulé s'y rapportant sont supprimés des comptes lors de la vente. Les gains ou les pertes lors de la vente sont crédités ou imputés aux résultats.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative des éléments d'actif.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### d) *Immobilisations (suite)*

La Corporation traite comme frais de renouvellement des actifs tous les coûts d'entretien majeur et de remise en état, ainsi que tout ajout aux immobilisations actuelles de la Voie maritime qui ont été transférées au Gouvernement du Canada lors de la liquidation de l'AVMSL (définies comme les "immobilisations gérées existantes").

### e) *Apports liés aux immobilisations*

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus de la même façon que l'amortissement de l'actif acquis.

### f) *Dépréciation des actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède le potentiel de service. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### g) *Prestations de cessation d'emploi*

Les employés de la Corporation ont droit aux prestations prévues dans leurs contrats de travail et leurs conditions d'emploi. Au 31 mars 2012 il n'y a plus d'accumulation à la somme à payer pour la cessation d'emploi. Les paiements seront faits selon l'option choisie par l'employé.

### h) *Régime de retraite*

La Corporation a établi son propre régime de retraite à prestations déterminées et les employés ont eu l'option de transférer leurs droits de pension au nouveau régime ou de demeurer dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique. À partir du 1er avril 1999, tous les employés ont adhéré au Régime de pension de la Corporation.



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### *h) Régime de retraite (suite)*

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et basée sur les hypothèses les plus probables formulées par la direction quant au taux d'actualisation, à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des régimes sont actualisées en fonction des taux d'intérêt en cours du marché et les actifs des régimes sont présentés à la juste valeur marchande. La Corporation amortit le coût des services passés et les gains et pertes actuariels nets non comptabilisés accumulés excédant 10 % du plus élevé des montants suivants, soit l'obligation au titre des prestations ou la valeur liée au marché des actifs des régimes, sur la période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe de salariés (DMERCA) couverte par les régimes. La DMERCA a été établie à sept ans pour le régime de retraite et à quatre ans pour le régime de retraite supplémentaire et les autres régimes.

### *i) Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de la période écoulée. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations ainsi que les hypothèses sur les tendances économiques aux fins des avantages sociaux futurs.

### *j) Modifications comptables futures – Normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public*

Le Conseil des normes comptables exige désormais que les organismes sans but lucratif du secteur public appliquent les normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012.

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent adoptera les normes du CCSP à compter du 1er avril 2012.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) *Modifications comptables futures – Normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (suite)*

En adoptant les normes CCSP, la Corporation adoptera SP 3250 Avantages de Retraite. L'impact d'adopter cette section au 1 avril 2012 sera : une réduction à l'actif au titre des prestations constituées de 18 956\$ ainsi qu'une augmentation au passif au titre des prestations constituées de 24 776\$.

## 3. MONTANT À RECEVOIR DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation a un montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie pour couvrir les obligations spécifiques de soutien de la Voie maritime comme les déficits de la Corporation, les acquisitions d'immobilisations et d'autres besoins de trésorerie à court terme conformément à l'entente de fiducie.

Les variations du solde à venir du Fonds de capital en fiducie au 31 mars étaient les suivantes :

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
Solde net au début de l'exercice	<b>27 661</b>	\$	23 096	\$
Trésorerie reçue du Fonds de capital en fiducie	<b>(2 436)</b>		(8 154)	
Remboursement du déficit de l'exercice précédent	<b>(68 564)</b>		(55 845)	
Apport à recevoir pour les acquisitions d'immobilisations	<b>1 667</b>		1 492	
Apport à recevoir pour les charges	<b>66 593</b>		67 072	
Solde net à la fin de l'exercice	<b>24 921</b>	\$	27 661	\$

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 4. IMMOBILISATIONS

	Taux d'amortis- sement  <u>annuel</u>	2012		2011	
		Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Systèmes de technologie de l'information	20 %	7 558 \$	6 188 \$	1 370 \$	1 772 \$
Véhicules	10 - 20 %	6 953	4 593	2 360	2 368
Équipement flottant	2 - 20 %	3 904	3 391	513	282
Machines et matériel de bureau	2 - 20 %	4 953	2 981	1 972	1 702
Matériel d'infrastructure	2 - 20 %	6 755	4 591	2 164	2 323
Immobilisations en construction	- %	433	-	433	462
		<b>30 556 \$</b>	<b>21 744 \$</b>	<b>8 812 \$</b>	<b>8 909 \$</b>

## 5. MONTANT À PAYER OU À RECEVOIR DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE

Ce montant représente les obligations de la Corporation découlant des prestations accumulées de cessation d'emploi des employés qui est représenté par les actifs nets détenus dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie, après ajustement pour les gains et les pertes cumulés non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente. Toute insuffisance dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie sera financée par le gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds de capital en fiducie.

## 6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Corporation offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés ainsi que des avantages complémentaires de retraite, telles qu'une assurance maladie et une assurance vie supplémentaires, aux employés retraités. La plus récente évaluation actuarielle date de décembre 2010 pour le régime de retraite, de mars 2012 pour le régime de retraite complémentaire et décembre 2010 pour les autres régimes.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

La Corporation a choisi le 31 décembre comme date de mesure pour les obligations du régime et le régime de retraite.

Le régime de prestation de cessation d'emploi a pris fin durant l'année et les employés ont eu soit l'option de recevoir un paiement immédiat de leur montant forfaitaire, soit un paiement échelonné sur les 3 prochaines années, un paiement lors de leur retraite (ou résiliation) ou un paiement échelonné sur une période de 5 ans lors de leur retraite. Les gestionnaires et les employés salariés se sont vu offrir une option additionnelle, soit un paiement échelonné sur une période de 5 ans lors de leur retraite. Ce changement était effectif le 31 décembre 2011 pour les gestionnaires et les employés salariés et le 15 octobre 2011 pour tous les autres employés.

L'information concernant ce régime de retraite à prestations déterminées et les avantages de retraite complémentaires est la suivante :

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

	2012		
	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	206 872 \$	1 425 \$	54 241 \$
Coût des services rendus (employeur)	6 694	78	2 128
Intérêts débiteurs	11 937	84	3 191
Cotisations des participants	2 024	4	-
Prestations versées	(7 331)	(80)	(2 172)
Perte de compression	-	-	2 162
Perte actuarielle	13 485	566	448
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>233 681 \$</b>	<b>2 077 \$</b>	<b>59 998 \$</b>
<b>Actif du régime</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	210 540 \$	1 974 \$	15 020 \$
Rendement de l'actif du régime	12 717	62	-
Cotisation de la Corporation	17 995	243	2 311
Perte actuarielle de placement	(15 501)	(96)	-
Cotisations des participants	2 024	4	-
Prestations versées	(7 331)	(80)	(2 172)
<b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>220 444 \$</b>	<b>2 107 \$</b>	<b>15 159 \$</b>
Situation de capitalisation – (déficit) excédent	(13 237) \$	30 \$	(44 839) \$
Perte actuarielle nette non amortie	53 714	942	5 630
<b>Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées</b>	<b>40 477 \$</b>	<b>972 \$</b>	<b>(39 209) \$</b>
<b>Composantes des coûts de l'exercice :</b>			
Coût des services rendus (employeur)	6 694 \$	78 \$	2 128 \$
Intérêts débiteurs	11 937	84	3 191
Rendement prévu de l'actif du régime	(12 717)	(62)	-
Perte de compression	-	-	2 677
Amortissement de la perte actuarielle nette	785	41	131
<b>Total</b>	<b>6 699 \$</b>	<b>141 \$</b>	<b>8 127 \$</b>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

	2011		
	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes
Obligation au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	167 339 \$	1 191 \$	44 462 \$
Coût des services rendus (employeur)	5 306	43	1 738
Intérêts débiteurs	11 305	82	3 033
Cotisations des participants	2 061	3	-
Prestations versées	(7 162)	(37)	(1 835)
Perte actuarielle (gain actuariel)	28 023	143	6 843
Solde à la fin de l'exercice	206 872 \$	1 425 \$	54 241 \$
Actif du régime			
Juste valeur au début de l'exercice	176 634 \$	1 729 \$	14 761 \$
Rendement de l'actif du régime	11 436	57	-
Cotisation de la Corporation	23 085	200	2 094
Perte actuarielle de placement	4 486	22	-
Cotisations des participants	2 061	3	-
Prestations versées	(7 162)	(37)	(1 835)
Juste valeur à la fin de l'exercice	210 540 \$	1 974 \$	15 020 \$
Situation de capitalisation - excédent (déficit)	3 668 \$	549 \$	(39 221) \$
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	25 513	321	5 828
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	29 181 \$	870 \$	(33 393) \$
Composantes des coûts de l'exercice :			
Coût des services rendus (employeur)	5 306 \$	43 \$	1 738 \$
Intérêts débiteurs	11 305	82	3 033
Rendement prévu de l'actif du régime	(11 436)	(57)	-
Amortissement de la perte actuarielle nette	-	9	2
	5 175 \$	77 \$	4 773 \$

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

### *Hypothèses actuarielles significatives*

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Corporation pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1er janvier 2012)

	Régime de <u>retraite</u>	Régime de retraite <u>complémentaire</u>	Autre <u>régime</u>
Taux d'actualisation	5,25 %	5,25 %	5,25 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,00 %	3,00 %	- %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1<sup>er</sup> janvier 2011)

	Régime de <u>retraite</u>	Régime de retraite <u>complémentaire</u>	Autre <u>régime</u>
Taux d'actualisation	5,75 %	5,75 %	5,75 %
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,00 %	3,00 %	- %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Aux fins de l'évaluation, un taux tendanciel de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé a été fixé à 7,75 % pour 2012 (7,94 % en 2011). Ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,5 % en 2029 et rester à ce niveau par la suite.

Le taux de rendement prévu des autres régimes de retraite est de néant % car les modalités selon lesquelles le Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie a été établi stipulent que tout revenu gagné par le Fonds en fiducie doit être transféré au Fonds de capital en fiducie.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

### *Actifs du régime*

Les actifs du régime sont répartis comme suit par catégorie d'actif :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Titres de capitaux propres	62 %	68 %
Titres de créances	38 %	32 %
Total	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

## 7. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les apports provenant du Gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds de capital en fiducie pour l'acquisition d'immobilisations en vertu de l'entente, et sont amortis de la même façon que l'amortissement des immobilisations acquises.

Le solde des apports reportés de l'exercice se compose ainsi :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Solde au début de l'exercice	8 333 \$	8 388 \$
Plus : apports de l'exercice écoulé pour l'acquisition d'immobilisations	1 667	1 492
Moins : amortissement des actifs acquis au moyen des apports reportés	<u>(1 660)</u>	<u>(1 547)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>8 340 \$</u>	<u>8 333 \$</u>

## 8. INTÉRÊT DU CANADA

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Apport garanti du Canada	36 000 \$	36 000 \$
Apport au Fonds de capital en fiducie	(24 000)	(24 000)
Surplus cumulatif	16 531	11 051
	<u>28 531 \$</u>	<u>23 051 \$</u>



# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 8. INTÉRÊT DU CANADA (suite)

Au transfert de certains actifs de l'AVMSL à la Corporation le 1er octobre 1998, la Corporation a signé une entente de sûreté générale avec le Gouvernement du Canada couvrant tous les actifs de la Corporation, attestée par un billet à ordre à terme avec garantie limitée d'une valeur nominale de 36 000 \$. Le billet est payable sans intérêt à la première des deux dates suivantes : a) le 31 mars 2018; ou b) à l'expiration, pour une raison quelconque, de l'Entente. Le recours du Gouvernement du Canada est limité à a) la garantie telle qu'elle est définie dans l'entente de sûreté générale et à b) la propriété hypothéquée (telle qu'elle est définie dans le contrat d'hypothèque mobilière intervenu entre la Corporation et l'AVMSL), et déduit du prix d'achat (tel qu'il est défini dans le contrat d'option intervenu entre la Corporation et Sa Majesté).

## 9. APPORT DU FONDS DE CAPITAL EN FIDUCIE

La Corporation est autorisée à recevoir un apport du Fonds de capital en fiducie pour financer le déficit d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations en vertu de l'Entente. L'apport relatif aux activités de fonctionnement équivaut à l'excédent des charges sur les produits compte tenu de l'ajustement à l'égard des éléments hors caisse tels l'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations, l'amortissement des immobilisations, le coût non amorti des immobilisations cédées et l'écart des avantages de retraite complémentaires.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Excédent des charges sur les produits avant ajustements	<b>61 217 \$</b>	51 964 \$
Plus : Gain sur la vente d'immobilisations	-	37
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	<b>1 660</b>	1 547
Variations du régime de retraite et autres régimes	<b>5 480</b>	15 231
Moins : Produits de la vente d'immobilisations	<b>(57)</b>	(65)
Perte sur la vente d'immobilisations	<b>(11)</b>	-
Amortissement des immobilisations	<b>(1 696)</b>	(1 642)
Apport du Fonds de capital en fiducie pour financer les charges	<b><u>66 593 \$</u></b>	<u>67 072 \$</u>
Apport du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations	<b><u>1 667 \$</u></b>	<u>1 492 \$</u>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 10. ENGAGEMENTS

La Corporation a conclu des engagements contractuels liés au capital et autres dépenses qui arriveront à échéance dans les cinq prochaines années. Le coût annuel minimum de ces engagements pour les cinq prochaines années est :

2012/13	1 588 \$
2013/14	565
2014/15	200
2015/16	26
2016/17	19
	<hr/>
	2 398 \$

## 11. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Corporation fait l'objet de litiges pour diverses raisons. Les litiges en souffrance au 31 mars 2012 s'élevaient à 4 685 \$ (5 636 \$ en 2011) et ne sont pas inscrits dans les livres. La direction est d'avis que ces poursuites n'entraîneront pas de pertes substantielles pour la Corporation. Les litiges concernant le fonctionnement et l'entretien de la Voie maritime, dont l'AVMSL a fait l'objet avant le 1<sup>er</sup> octobre 1998, sont la responsabilité de Transports Canada.

### *Lettre de garantie*

Au 31 mars 2012, la Corporation avait émis une lettre de garantie d'un montant de 806 \$ (392 \$ en 2011).

## 12. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Corporation quant à la gestion de son capital (actif net) sont de prévoir le plus exactement possible les flux de trésorerie trimestriels afin de réduire au minimum les fonds à fournir par Transports Canada tout en maintenant des fonds suffisants pour soutenir ses activités. Pour plus des renseignements sur la façon dont la Corporation gère son capital, voir la note 1 des états financiers.

Les objectifs, les politiques et les procédures ayant trait à la gestion du capital sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. La Corporation a respecté toutes les exigences en matière de capital.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 13. VARIATION NETTE DANS LES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉ AU FONCTIONNEMENT

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Comptes clients	2 637 \$	(3 240) \$
Débiteurs	(856)	(1 450)
Stocks de fournitures	(204)	18
Charges payées d'avance	(1 686)	(290)
Créditeurs et charges à payer	3 375	1 224
Avantages sociaux à payer aux employés	37	(2)
Montant à verser au Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie	(1 488)	69
	<u>1 815 \$</u>	<u>(3 671) \$</u>

## 14. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

La rémunération obtenue par les administrateurs et les dirigeants, en dollars, était la suivante :

- a) La rémunération des administrateurs comprend des honoraires fixes et une indemnité journalière basée sur la présence aux réunions du conseil et de ses comités.

	<u>2012</u>
Ian MacGregor (à partir du 30 novembre 2006. président du 18 août 2010)	39 925 \$
Robert Armstrong (siège depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2010)	25 725
Jonathan Bamberger (siège depuis le 28 août 2010)	23 025
Wayne Devlin (siège depuis le 17 janvier 2011)	23 925
Paul Gourdeau (siège depuis le 6 août 2006)	29 050
Ralph Mercier (siège depuis le 18 novembre 2010)	23 925
David Mothersill (a siégé jusqu'au 26 janvier 2012)	24 225
David Muir (siège depuis le 5 mai 2010)	27 425
James Wilson (siège depuis le 27 janvier 2012)	6 825
	<u>224 050 \$</u>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

## 14. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS (suite)

b) La rémunération des six (6) dirigeants, en tant qu'employés de la Corporation :

	<u>2012</u>
Terence Bowles, Président et chef de la direction	358 400 \$
Jean Aubry-Morin, vice-président, développement durable de l'entreprise	210 600
Guy Yelle, vice-président Maisonneuve	243 000
Stephen Kwok, vice-président Niagara	201 200
Karen Dumoulin, chef des services financiers	171 100
Yvette Hoffman, avocate-conseil et secrétaire	123 600
	<u>1 307 900 \$</u>